MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avertissements agricoles ®

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION
DLP 29-8-88036773
BAS-VIVARAIS

(ARBORICULTURE ET VITICULTURE)

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

23 juillet 1987 — N° de série continue 155 — Bulletin n° 21

TEMPS ORAGEUX ET HUMIDE = RISQUES PLUS IMPORTANTS DE MALADIES.
ARBORICULTEURS, SOIGNEZ LA PROTECTION CONTRE LES MALADIES DE CONSERVATION.

ARBRES FRUITIERS A NOYAUX : Maladies de conservation - des risques importants.
PECHER : Tordeuse orientale - Protégez en fonction de la date de récolte.
PRUNIER : Carpocapse - Prévoyez le dernier traitement.
POIRIER - POMMIER : Carpocapse - Maintenez la protection.
Maladies de conservation - Le point sur la question.
POMMIER : Mineuse cerclée - Utilisateur de larvicide, intervenez dès réception.
COMMUNIQUE VIVACOOP - Visites sur le Figuier et sur le Pêcher.
VIGNE : Tordeuse de la grappe - Observez l'efficacité du traitement.
Cicadelle de la Flavescence dorée - Prévoyez l'intervention sur adultes.
Mildiou : Début août, protection cuprique de longue durée.
Botrytis : En 1987, des risques à ne pas négliger.

ARBRES FRUITIERS

ABRICOTIER

MONILIA : Eliminez dès maintenant les derniers fruits restés sur les arbres.

En effet, ils pourrissent et se momifient sur les rameaux, et initient très rapidement des chancres à Monilia, augmentant ainsi l'inoculum du verger.

CERISIER

ANTHRACNOSE : Surveillez l'apparition des taches pour intervenir si nécessaire.

Le temps des dernières semaines pourrait favoriser la maladie.

PECHER **Respectez les délais d'emploi des produits avant récolte.**

TORDEUSE ORIENTALE : pas plus de 10, 12 jours entre 2 traitements.

Le 2ème vol se poursuit intensivement - A partir de début août, l'arrivée de la 3ème, puis de la 4ème génération augmentent sensiblement les risques, de même que l'aoutement des pousses. **Soignez la protection des variétés tardives.**

P.1/2 88

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

Si un traitement est nécessaire, à moins de 15 jours de la récolte:

Interdits 7 jours avant récolte :	Interdits 5 jours avant récolte :
Fluvalinate (KLARTAN) Méthomyl (LANNATE 20) Mévinphos (nb. spéc.)	Dichlovos (nb. spéc.) sans délais . Deltaméthrine(DECIS, DECIS FLO) . Favorise souvent les acariens rouges

Pensez à protéger les pépinières et les jeunes vergers en formation.

PUCERONS D'ETE (BRUNS, FARINEUX) : à surveillez.

Observez particulièrement les vergers récoltés et les jeunes plantations.

OIDIUM : en présence de la maladie, poursuivez la protection.

C'est la saison de l'attaque de la maladie sur les pousses.

PECHER - PRUNIER

MALADIES DE CONSERVATION : Soignez la protection.

Des risques dans les 3 semaines précédant la récolte. Le temps orageux actuel est particulièrement favorable à ces maladies et sur certaines variétés de pêches des attaques sont déjà survenues.

Ce temps nécessite une protection très soignée de toutes les variétés qui sont actuellement à 21 jours ou moins de la récolte.

Pour les variétés plus tardives, souvent sensibles, la protection sera adaptée aux risques climatiques et au programme d'irrigations par dessus. Attention, la proximité de variétés attaquées, même récoltées, augmente les risques au verger.

MONILIA : Lors de la dernière cueille, retirez tous les fruits.

Pour éviter le plus possible l'initiation des chancres à Monilia.

PRUNIER **Respectez les délais d'emploi avant récolte.**

CARPOCAPSE, ROUILLE : Dès réception, dernier traitement avant la récolte.

A cause du temps humide, la rouille n'est pas à négliger cette année.

POIRIER **Respectez les délais d'emploi avant récolte.**

POIRIER - POMMIER

CARPOCAPSE : Poursuivez la protection ; cadence selon le produit utilisé et les lessivages.

Le premier vol se termine en région tardive, tandis que le 2ème est amorcé depuis une dizaine de jours en région précoce. L'évolution des vols ne permet pas d'envisager un relachement de la protection.

Cependant, en lutte aménagée, si le seuil de 10 fruits attaqués sur le total des 2 000 fruits observés n'est pas atteint, la protection peut être suspendue.

TAVELURES : En verger atteint, soignez la protection.

.../...